

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 02/10/2015
1.2	03/19/2015	35021-00003	Date de la première parution: 01/13/2015

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500
Akron OH 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9300 CHEMTREC

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Désinfectant pour les mains

Restrictions d'utilisation : Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique qui est sans danger pour les consommateurs et d'autres utilisateurs lors d'une utilisation normale et raisonnablement prévisible. Les cosmétiques et les autres produits de consommation, spécifiquement définis par des réglementations de par le monde, sont exemptés de l'exigence d'une fiche signalétique pour le consommateur. Même si ce produit n'est pas considéré comme dangereux, cette fiche signalétique contient des renseignements précieux et importants pour la bonne manipulation et la bonne utilisation du produit dans des espaces de travail industriel aussi bien que dans le cadre des expositions inhabituelles ou involontaires, tels que des grands déversements. Cette fiche signalétique doit être conservée et disponible aux employés et à d'autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils concernant spécifiquement l'utilisation prévue, veuillez vous rapporter aux renseignements fournis sur l'emballage ou sur la notice.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Aperçu des urgences**

AVERTISSEMENT	
Aspect	liquide
Couleur	clair, D'incolore à jaune pâle
Odeur	agrumes
Résumé des risques	Liquide et vapeurs inflammables.

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2 Date de révision: 03/19/2015 Numéro de la FS: 35021-00003 Date de dernière parution: 02/10/2015
 Date de la première parution: 01/13/2015

	Irritant Toxicité spécifique pour l'organe cible
--	---

Statut réglementaire selon le SIMDUT : Ce produit, matière ou substance est un produit contrôlé SIMDUT selon les articles 33 à 66 de la partie IV du RPC.

Effets potentiels sur la santé

Organes cibles : Système nerveux central

Inhalation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Peau : Aucune irritation significative n'est à craindre lors d'une exposition unique à court terme.

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Ingestion : Aucun effet significatif n'est à craindre lors d'une exposition unique à court terme.

Condition médicale aggravée : Inconnu.

Cancérogénicité:**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

ACGIH

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains

Ethanol

64-17-5

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
Ethanol	64-17-5	>= 50 - < 70
Propane-2-ol	67-63-0	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
 Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

- | | |
|---------------------------------|--|
| En cas d'inhalation | : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec la peau | : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec les yeux | : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire appel à une assistance médicale. |
| En cas d'ingestion | : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. |
| Protection pour les secouristes | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition. |
| Avis aux médecins | : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. |
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|--|
| Moyen d'extinction approprié | : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Poudre chimique d'extinction
Dioxyde de carbone (CO2) |
| Moyens d'extinction inadéquats | : Jet d'eau à grand débit |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. |
| Produits de combustion dangereux | : Oxydes de carbone |
| Méthodes spécifiques d'extinction | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone. |
| Équipement de protection | : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. |

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

spécial pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Enlever toute source d'allumage. Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter tout déversement dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	: Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Absorber avec un absorbant inerte. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique	: Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
Ventilation locale/totale	: Utiliser avec une ventilation aspirante localisée. N'utiliser que dans des endroits munis d'une ventilation aspirante à l'épreuve des explosions.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 02/10/2015
1.2	03/19/2015	35021-00003	Date de la première parution: 01/13/2015

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
 Garder hermétiquement fermé.
 Garder dans un endroit frais et bien aéré.
 Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
 Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
 Oxydants forts
 Peroxydes organiques
 Solides inflammables
 Liquides pyrophoriques
 Matières solides pyrophoriques
 Les substances et les mélanges auto-échauffantes
 Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
 Produits explosifs
 Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Ethanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,880 mg/m ³	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
Propane-2-ol	67-63-0	TWA	200 ppm 492 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	400 ppm 984 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	400 ppm 983 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	500 ppm 1,230 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2 Date de révision: 03/19/2015 Numéro de la FS: 35021-00003 Date de dernière parution: 02/10/2015
 Date de la première parution: 01/13/2015

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Propane-2-ol	67-63-0	Acétone	Urine	Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail	40 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique

- : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. N'utiliser que dans des endroits munis d'une ventilation aspirante à l'épreuve des explosions. Utiliser avec une ventilation aspirante localisée.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

- Filtre de type : Type de vapeur organique

- Protection des mains
Matériau : Gants imperméables

- Matériau : Gants ininflammables

- Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité

- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition. Porter les équipements de protection individuelle suivants: Tenue de protection antistatique ignifuge. Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Mesures d'hygiène : S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: clair, D'incolore à jaune pâle
Odeur	: agrume
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: 6.0 - 9.2
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 25 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0.89 g/cm3
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Sans objet
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Cette substance ou mélange n'est pas classifiée comme auto-réactive.
Viscosité	

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Viscosité, cinématique	: 1,000 - 35,000 mm ² /s (20 °C)
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	: Oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Ethanol:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): 124.7 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur

Propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): 72.6 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur
Toxicité cutanée aiguë	: DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Composants:

Ethanol:

Espèce: Lapin

Méthode: Directives du test 404 de l'OECD

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Propane-2-ol:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une irritation des yeux.

Composants:

Ethanol:

Espèce: Lapin

Résultat: De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

Propane-2-ol:

Espèce: Lapin

Résultat: De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau: Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Évaluation: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Composants:

Ethanol:

Type d'essai: Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Type d'essai: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye

Méthode: Directives du test 406 de l'OECD

Résultat: négatif

Mutagénicité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Ethanol:

Génotoxicité in vitro

: Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Propane-2-ol:

Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition: 104 semaines
Méthode: Directives du test 451 de l'OECD
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Ethanol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD
Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

STOT - exposition unique

Une exposition à court terme peut entraîner des effets sur les organes cibles

Composants:**Propane-2-ol:**

Évaluation: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Ethanol:**

Espèce: Rat

NOAEL: 2,400 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 2 y

Propane-2-ol:

Espèce: Rat

NOAEL: 5000 ppm

Voie d'application: inhalation (vapeurs)

Durée d'exposition: 104 w

Méthode: Directives du test 413 de l'OECD

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****Ethanol:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 96 h
----------------------------	---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 48 h
---	---

Toxicité pour les algues	: CE50 (Chlorella vulgaris (Algue d'eau douce)): 275 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
--------------------------	---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9.6 mg/l Durée d'exposition: 9 d
--	--

Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Photobacterium phosphoreum): 32.1 mg/l
-----------------------------	--

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Durée d'exposition: 0.25 h

Propane-2-ol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les algues : ErC50 (Scenedesmus quadricauda (Algue verte)): > 1,800 mg/l
Durée d'exposition: 8 d

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida): > 1,050 mg/l
Durée d'exposition: 16 h

Persistance et dégradabilité

Composants:

Ethanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 84 %
Durée d'exposition: 20 d

Propane-2-ol:

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Ethanol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.35

Propane-2-ol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.05

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementation Internationale****UNRTDG**

No. UN : UN 1987
Nom d'expédition : ALCOHOLS, N.O.S.
(Ethanol, Propan-2-ol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1987
Nom d'expédition : Alcohols, n.o.s.
(Ethanol, Propan-2-ol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

No. UN : UN 1987
Nom d'expédition : ALCOHOLS, N.O.S.
(Ethanol, Propan-2-ol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

No. UN : UN 1987
Nom d'expédition : ALCOOLS, N.S.A.
(Ethanol, Propane-2-ol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III

PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version 1.2	Date de révision: 03/19/2015	Numéro de la FS: 35021-00003	Date de dernière parution: 02/10/2015 Date de la première parution: 01/13/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Étiquettes	: 3
Code ERG	: 127
Polluant marin	: non

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification selon le : B2: Liquide inflammable
SIDMUT : D2B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon), ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taïwan), TSCA (É.-U.)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI	: ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette



PURELL® Advanced Hand Sanitizer

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 02/10/2015
1.2	03/19/2015	35021-00003	Date de la première parution: 01/13/2015

FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F